

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Déclaration de Maladie**

M22- 0008308

6218

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENTAHILA HAKIM

Date de naissance : 20/01/61

Adresse : 25 RES ENNAJA Apt 265 AV STENDHAL

Tél. : 0661181663 Total des frais engagés : 1559,80 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

H. HAKIM  
Cachet du médecin

Date de consultation : 01/10/2021

Nom et prénom du malade : BENTAHILA HAKIM

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection cardiaque + Trou axillaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC



01/10/2021

Age : 61

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 01/10/2021

Signature de l'adhérent :

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
61 10/10/22	G	C	100	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ACHAKA Dr. Slimane Slimane Rés. Annaj - Sétif - 05 22 98 27 63 - Fax : 05 22 99 64 17 INPE:092001452	21/10/22	559.80

## ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 Dr M.BOUTANE DENTALIAJ Rd. Antoual Tél:0522360999 - Casablanca	13-10-2022	Échographie millau	400 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

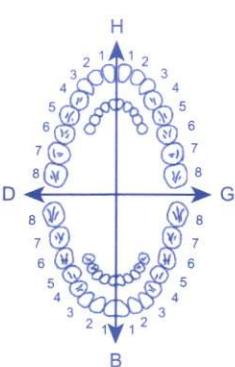
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

## O.D.F PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		



### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



01.10.2022  
Casablanca, le

D. Bentahila HAKIM

mass axillari Dr ~ 1cm conf  
ADD?

→ Jai fait échographie  
axillari

negative

le malin



Casablanca, le 03 Octobre 2022

**DR. ESSAKALI BENNOOUNA ASMAA**  
**MR. BENTAHILA HAKIM**

### **COMPTE RENDU**

#### **ÉCHOGRAPHIE AXILLAIRE DROITE**

**Indication :**

Patient de 61 ans, antécédent d'une masse axillaire droite. Adénopathie ?

**Résultat :**

- Le balayage échographique de l'aire axillaire droite montre la présence d'une formation ganglionnaire à sinus homogène, de forme ovalaire, mesurant (12 × 8,5 mm), sans aucune atténuation des échos,
- Il s'y associe de petit ganglion axillaire à cortex aminci de 0,9 mm et d'épaisseur de 4,8 mm.
- L'examen du creux axillaire gauche ne révèle pas de ganglion identifiable.

**Au total :**

- Adénopathie de la région axillaire droite mesurant (12 × 8,5 mm), d'aspect non évolutif.
- Une cytoponction peut être proposée pour préciser sa nature.

**DR. A. BELHAJ SOULAMI**

Dr. Belhaj Soulami Abdelilah  
B. in Radiologie

M U P R A S

N° Admission : 22009876

N° Facture : 22009618 Date facturation : 03/10/2022

Nom et prénom du patient : Mr BENTAHILA HAKIM

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO AXILLAIRE	1.00	400.00	400.00
		Sous-Total	400.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre cents dirhams

Total : 400.00DH

Adhérent :	Part organisme :	0.00 DH
Mle :	Part patient :	400.00 DH
PC N° :		



www.anoual.ma | E-mail : contact@anoual.ma

📍 111, Boulevard Anoual | Casablanca | ☎ 0522 86 09 99 - 0522 86 09 89 - 0522 86 09 79 - 0522 86 29 00

📞 06 63 57 42 60 | 06 63 57 42 60

TP : 36362330 | IF : 01084158 | CNSS : 2103844 | ICE : 001614 006 0000 58 | RIB Banque Populaire : 190 780 21211 1158467 000 921



Cabinet Médical du  
Dr. Asmaa Essakali Bennouna

Casablanca, le

01.10.12

M. Bentahila HAKIM

54.00



DUSPATALIN 200MG  
GELU 820  
P.P.V: 54DH00  
LOT: 220211-11 PER: 22-11-2023  
Barcode: 6 118000 010531

Duspatalin

98.80

1 Gel x 37 → 37  
Neofortan 160



79.90

1 Cp x 2/-



82.10

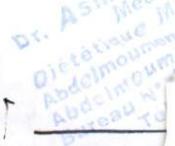
1 Gel x 2/-



SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubekr bne al acoum reches  
noires casablanca  
INEXIUM  
20 mg Cpr GR  
Boite 14  
64015DMP/21NRO P.P.V: 82,10 DH  
Barcode: 6 118001 020591

246.00

1 Cp x 2/- → 71



559.80

Alflorox: 1 posie /

Importateur Exclusif  
BIOCODEX MAROC  
B.P 126 Nouaceur  
www.biocodex.ma  
P.P.C.: 245,00 DH  
CE N°: 34757/2019/DMP

33785/00